NATIONS UNIES



# **Conseil Économique** et Social

Distr. GÉNÉRALE

TIM/1999/5/Add.3 30 juillet 1999

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DU BOIS Cinquante-septième session 27-30 septembre 1999

#### PROGRAMME DE TRAVAIL : ACTIVITÉS EN FAVEUR DES PAYS EN TRANSITION

(Point 6 de l'ordre du jour provisoire)

### Note du secrétariat

Le présent document contient le rapport de la quatrième réunion de l'équipe de spécialistes chargée de suivre et de développer l'assistance aux pays en transition d'Europe centrale et orientale dans le secteur des forêts et des produits forestiers qui a eu lieu à Gmunden (Autriche) du 29 juin au 4 juillet 1999. Le Comité du bois est invité à examiner le rapport et à procéder à un échange de vues sur les activités entreprises par l'équipe. Les délégations sont plus particulièrement invitées à étudier les trois grands secteurs prioritaires du programme de travail de l'équipe, ainsi que sa contribution au processus paneuropéen pour la protection des forêts en Europe. La prolongation du mandat de l'équipe jusqu'en 2002, et les tâches qui lui seront confiées (voir par. 43 et 44 du rapport), ainsi que l'allocation de services de secrétariat pendant suffisamment de temps pour qu'elle puisse effectuer ce travail, doivent aussi être examinés et approuvés par le Comité.

Équipe de spécialistes chargée de suivre et de développer l'assistance aux pays en transition d'Europe centrale et orientale dans le secteur des forêts et des produits forestiers

-----

#### RAPPORT

#### de la quatrième réunion de l'équipe de spécialistes

Gmunden (Autriche) 29 juin - 4 juillet 1999

## Introduction

- 1. La quatrième réunion de l'équipe de spécialistes chargée de suivre et de développer l'assistance aux pays en transition d'Europe centrale et orientale dans le secteur des forêts et des produits forestiers s'est tenue à Gmunden (Autriche), dans les locaux du Centre de formation pour la foresterie, du 29 juin au 4 juillet 1999. L'équipe s'est acquittée de son mandat dans le cadre du programme de travail du Comité du bois de la CEE-ONU et de la Commission européenne des forêts de la FAO.
- 2. Le Gouvernement autrichien avait par l'intermédiaire du Ministère fédéral de l'agriculture et de la foresterie, proposé d'accueillir cette réunion. Le Ministère fédéral autrichien de l'agriculture et de la foresterie ainsi que la Commission de l'Union européenne ont généreusement pris en charge la participation des délégations de pays en transition.
- 3. Une quarantaine d'experts des pays ci-après ont participé à la réunion : Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Espagne, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Ukraine. La Commission de l'Union européenne, l'UIIRF et l'Institut européen des forêts étaient également représentés par des experts.

  Mme Astrid Bergquist, Présidente du Comité du bois de la CEE-ONU et M. Peter Csoka, Président de la Commission européenne des forêts de la FAO ont assisté à la réunion. La Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe était représentée par M. Peter Mayer, chef du bureau de liaison de Vienne.
- 4. M. Günter Siegel, au nom du Ministère fédéral autrichien de l'agriculture et de la foresterie, et Mme Astrid Bergquist, au nom du Comité du bois de la CEE-ONU, ont souhaité la bienvenue aux participants et prononcé une déclaration liminaire.
- 5. L'ordre du jour provisoire proposé par le secrétariat de la CEE-ONU/FAO a été adopté et M. Stanislaw Zajac (Pologne), chef de l'équipe, a été élu président.

# <u>Faits nouveaux survenus depuis la troisième réunion de l'équipe</u> (novembre 1997 - juin 1999)

- 6. Le secrétariat a informé les participants des travaux effectués depuis la réunion précédente de l'équipe (novembre 1997) et a appelé leur attention sur les décisions pertinentes prises par les organes dont elle relève. Les participants ont passé en revue les ateliers, les réunions, les projets et activités qui pourraient avoir une incidence sur les activités en cours et futures de l'équipe et l'aideraient à formuler ses conclusions. L'équipe a noté que la coopération avec les pays en transition avait continué d'être l'un des domaines prioritaires inscrits à l'ordre du jour du Comité du bois de la CEE-ONU, de la Commission européenne des forêts de la FAO et de leurs organes subsidiaires mixtes.
- 7. M. Peter Mayer (Autriche), Chef du bureau de liaison de Vienne, a présenté les activités menées dans le cadre de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe, en particulier les activités consécutives à sa troisième session (Lisbonne, juin 1998). La structure du processus paneuropéen (<<a href="http://www.minconfforests.net">http://www.minconfforests.net</a>), ses résolutions et les engagements des pays, ainsi que les faits nouveaux survenus peu auparavant (réunions d'experts, groupes de travail spéciaux sur la biodiversité, les zones protégées et les questions connexes, groupe préparatoire) ont été examinés.
- 8. Les participants ont appris qu'une réunion spéciale sur l'application de la résolution H3 avait été prévue dans le cadre du processus paneuropéen. Le lieu et la date exacts de cette réunion n'étaient pas encore fixés mais elle se tiendrait sans doute en 1999/2000, éventuellement en Pologne. Les participants étaient invités à le faire savoir dans leur pays. Plusieurs délégations ont indiqué qu'elles souhaitaient vivement que cette réunion soit organisée en l'an 2000 car toute date antérieure serait prématurée et coïnciderait avec d'autres événements connexes.
- 9. M. Bernard Chevalier (France) a fait observer que les pays en transition eux-mêmes ne devraient pas être trop silencieux et devraient adopter une attitude plus active dans le processus paneuropéen dans son ensemble, c'est-à-dire non seulement dans le cadre de la résolution H3 mais aussi dans d'autres domaines. M. Karen Ter-Ghazaryan (Arménie) a souligné l'importance de la compatibilité du processus paneuropéen avec d'autres activités et initiatives de la Commission du développement durable et du Forum intergouvernemental sur les forêts. Mme Astrid Bergquist (Suède) a suggéré que le thème de la prochaine conférence ministérielle soit le suivant : "Valeurs culturelles et spirituelles des forêts".
- 10. Les participants ont par ailleurs insisté sur le fait que pour que les pays en transition participent plus activement au processus international il faudrait : une aide financière, que la foresterie tienne davantage de place dans les économies de certains pays, une certaine continuité des organes de liaison nationaux, que certaines questions intersectorielles soient réglées, etc. Parallèlement, il a été noté que la situation, dans le secteur de la foresterie, variait d'un pays en transition à l'autre et qu'il n'existait pas de modèle à utiliser dans un contexte national, ni de solution à court terme en foresterie. Le processus de transition nécessitait beaucoup de

patience et de persistance et devait être fondé sur la méthode des petits pas. La foresterie étant un thème à long terme, il fallait disposer de suffisamment de temps pour répondre aux grands espoirs soulevés dans les pays en transition.

- 11. Les participants ont souligné l'importance de la coordination des activités des différentes organisations et organes internationaux en faveur du secteur de la foresterie des pays en transition. Ils ont mentionné, en particulier, le travail effectué dans ce contexte par la Commission européenne, la CEE-ONU/FAO, l'UIIRF et l'Institut européen des forêts. La coopération possible avec d'autres organisations internationales s'occupant de questions qui concernent les pays en transition a aussi retenu l'attention des participants.
- 12. L'équipe a également pris note des autres faits nouveaux survenus dans la zone des pays en transition et des activités ci-après, réalisées depuis novembre 1997 :
- Le Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts a, à sa vingt-deuxième session (mai 1999), confirmé sa position en ce qui concerne la promotion du processus de réforme économique et de transition vers une économie de marché dans les pays en transition. Il a noté en particulier que les sujets et les thèmes du programme d'assistance devraient être conformes aux priorités et aux besoins établis par les pays de la région;
- Le Comité mixte FAO/CEE/OIT de la technologie, de la gestion et de la formation forestières (Slovaquie, septembre 1998) a passé en revue ses activités dans ce domaine. Il a en particulier examiné le bilan d'un projet PHARE, qui avait pour but d'analyser les besoins du secteur forestier de 13 pays participants d'Europe centrale et orientale et d'établir un programme d'action au niveau national. Malheureusement, l'exécution de ces programmes, qui aurait été extrêmement profitable à ces pays, ne pouvait plus, faute de fonds, être financée par le projet.
- L'atelier sur le développement de la commercialisation de sciages et de produits à forte valeur ajoutée dans les pays en transition vers l'économie de marché, a été organisé sous les auspices du Comité du bois de la CEE-ONU et accueilli par l'Administration de la région d'Arkhangelsk, en coopération avec le Ministère finlandais de l'agriculture et de la foresterie, le Département des forêts de la FAO et l'Université d'Arkhangelsk (Arkhangelsk, Fédération de Russie, 24-28 novembre 1997). Cet atelier était le troisième d'une série d'ateliers organisés avec l'appui financier de la Finlande Sopron (Hongrie) novembre 1994 et Tartu (Estonie) octobre 1995;
- L'Atelier sur la certification de la gestion durable des forêts et les marchés des produits certifiés dans les pays en transition a eu lieu en République tchèque (Ministère de l'agriculture, Département de la foresterie), en automne 1998. Une observation particulière avait été faite lors de cet atelier extrêmement intéressant et utile : quelques participants semblaient vouloir repousser l'appellation de "pays en transition vers l'économie de marché" et préféreraient être appelés "pays d'Europe centrale

et orientale". L'équipe de spécialistes devrait tenir compte de ce point de vue lorsqu'il formulera sa position en la matière;

- Le Comité mixte CEE/FAO/OIT a, en septembre 1998, également noté qu'il ne devrait plus avoir "un programme séparé pour les pays en transition, mais plutôt assurer que leurs besoins étaient pris en compte dans la conception de ses activités régulières et encourager les pays à y participer". Cette opinion a été partagée par plusieurs représentants de pays d'Europe centrale et orientale;
- Le Comité du bois avait initialement prévu d'organiser au Bélarus, en 1998, le prochain atelier sur la commercialisation des produits forestiers (sous réserve d'obtenir le coparrainage d'autres pays et d'organisations). Cela n'a pas paru possible en l'absence d'un appui financier suffisant et la date de l'atelier a dû être repoussée;
- La réunion de l'équipe de spécialistes des relations publiques concernant les pays en transition s'est tenue à Sagadi (Estonie) du 15 au 19 mai 1999 sous les auspices de la CEE/FAO et du Conseil national estonien de la foresterie. Il s'agissait de la première réunion de cette équipe dans un pays en transition, bien que la question du renforcement des capacités des pays d'Europe centrale et orientale en matière de relations publiques ait été traitée lors d'une réunion qui avait eu lieu en Autriche en 1995. L'équipe a établi un sous-groupe pour les relations publiques dans les pays d'Europe centrale et orientale, qui se composait de représentants de l'Estonie, de la Lettonie, de la Lituanie et de la Pologne. Ce groupe devait se réunir et déterminer les besoins communs en matière de communication dans le domaine de la foresterie (renforcement des capacités). Les membres de l'équipe devaient trouver les solutions possibles pour faire face à ces besoins compte tenu du fait que ni la FAO, ni la CEE ne sont des organismes de financement.
- 13. Il ressortait des événements mentionnés ci-dessus et d'un certain nombre d'autres événements dont il fallait tenir compte que les activités de la CEE/FAO concernant les pays en transition étaient extrêmement utiles mais il a aussi été noté en diverses occasions que les besoins et intérêts d'un grand nombre de ces pays étaient devenus, au stade considéré, fondamentalement les mêmes que ceux de nombreux autres États membres de la CEE-ONU/FAO.

# Rapports par pays présentés par les participants

14. Tous les pays (pays en transition, pays donateurs) et toutes les organisations participant à la réunion ont présenté des rapports qui constituaient un document d'information sur les progrès et les faits nouveaux survenus dans le secteur de la foresterie et des produits forestiers. Ces rapports, établis selon le schéma proposé, avaient été distribués sous forme écrite (en anglais) avant la réunion et représentaient une bonne base pour les discussions. Dans leurs rapports les participants décrivaient, la situation dans le secteur de la foresterie et des produits forestiers sous l'angle du processus de transition vers l'économie de marché, les tendances et les perspectives dans ce domaine, les programmes d'assistance bilatérale et multilatérale en cours, de points précis, etc. et exposaient leurs vues. Des questions telles que les efforts tendant à assurer une gestion durable

des forêts dans les pays à économie planifiée, la promotion de l'assistance financière et technique au secteur forestier des pays à économie planifiée et le transfert de connaissances, les infrastructures et le renforcement des capacités, ainsi que certains aspects de l'application de la résolution H3 de la Conférence ministérielle d'Helsinki étaient traitées dans ces rapports.

- 15. M. Tuomo Kotimaki (Finlande), Directeur du projet du Programme TACIS sur la gestion des ressources forestières dans le nord-ouest de la Russie (projet concernant la Carélie), a présenté les aspects techniques et l'organisation de ce projet, qui avait été lancé en 1997 et avait pratiquement porté sur tous les aspects essentiels de la gestion des ressources forestières du Parc national, notamment sur le renforcement des capacités, l'éducation et la formation. Le projet avait pour but d'améliorer l'intégration de l'utilisation des ressources forestières à la protection de la nature, de renforcer les institutions nationales pour maintenir les forêts en bon état et d'accroître les capacités de gestion forestière dans le nord-ouest de la Russie (Parc national de Voldozero). Les aspects relatifs à l'organisation, de la planification et de la mise en oeuvre du projet du Programme TACIS ont été étudiés en détail.
- 16. M. Jan Ilavsky (Slovaquie) a mis les participants au courant du projet multinational du Programme PHARE (Union européenne), parachevé peu auparavant sur l'exploitation durable des forêts et la conservation de la biodiversité des forêts en Europe centrale et orientale, plus précisément de la préparation d'un programme multinational. L'objectif de ce projet était de recueillir des renseignements très détaillés sur les questions relatives à la foresterie dans un pays afin de mettre au point des profils concernant plusieurs pays et d'obtenir une plate-forme commune pour déterminer les priorités et les actions prioritaires en faveur de la forêt et de la conservation de la nature dans les pays d'Europe centrale et orientale et en particulier dans les pays associés à l'Union européenne.
- 17. Les participants ont observer qu'il serait utile de faire largement connaître les résultats obtenus dans le cadre de ce projet et que l'équipe pourrait les utiliser, par exemple en publiant les principales conclusions en tant que document de travail ("Discussion paper") du Comité du bois. Ce projet devrait aussi être présenté lors de la session du Comité du bois qui se tiendrait en septembre 1999, par exemple dans le cadre du programme d'exposés techniques. Le secrétariat a été prié de prendre les dispositions nécessaires en vue de la publication de ce document et de l'organisation de l'exposé technique.
- 18. Des rapports par pays sous forme imprimés ont été présentés par les pays suivants : Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Géorgie, Italie, Lettonie, Pologne, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Slovénie et Ukraine. Ils peuvent être obtenus auprès du secrétariat.

## Application de la résolution H3

- 19. La CEE-ONU/FAO a continué de s'acquitter de son mandat de coordonnateur international pour l'application de la résolution H3 de la Conférence ministérielle d'Helsinki relative à l'assistance aux pays en transition dans le domaine de la foresterie. La base de données électronique, qui comprend les renseignements fournis par les coordonnateurs nationaux sur chaque projet, a été récemment encore étoffée sous la direction de M. Peter Csoka (Hongrie). On peut maintenant la consulter sur Internet (site Web du Comité du bois de la CEE-ONU : http://www.unece.org/trade/timber).
- 20. Les participants à la réunion ont été informés des faits nouveaux survenus dans ce domaine. Ils ont procédé à un examen de la base de données, étudié comment, dans ce domaine important, favoriser l'application de la résolution H3 et le dialogue après la Conférence de Lisbonne et ont présenté leurs observations. Il a été relevé que la liaison de la base de données avec Internet avait considérablement augmenté son utilité (ainsi que son utilisation). Il a été débattu de certains aspects de l'entretien, de l'utilisation et de la mise à jour de la base de données, des améliorations à apporter pour qu'elle constitue un outil plus utile pour les pays en transition ainsi que d'autres activités qu'il était indispensable de mener aux niveaux national et international dans le cadre de l'application de la résolution H3.
- 21. Les participants ont noté que le rapport détaillé sur l'application de la résolution H3 avait été établi et présenté lors de la Conférence ministérielle de Lisbonne sur la protection des forêts en Europe (juin 1998). Lors de la première réunion de suivi au niveau des experts de la Conférence ministérielle de Lisbonne, il avait été déclaré qu'il était indispensable que les pays poursuivent leurs efforts pour appliquer la résolution H3 et constaté que l'équipe de spécialistes sur les pays en transition jouait un rôle clé en analysant la situation et en déterminant les domaines où de nouvelles activités devaient être entreprises.
- 22. Le Comité du bois de la CEE-ONU a, à sa cinquante-sixième session (octobre 1998), étudié et approuvé les activités en faveur des pays en transition menées et prévues dans le secteur des forêts et des produits forestiers, en particulier la surveillance de l'application de la résolution H3. Le Comité a conclu que "la base de données sur l'assistance aux pays en transition en matière de foresterie, créée en application de la résolution H3, sera actualisée périodiquement et mise à la disposition d'un large public." Les participants ont noté une fois de plus que la valeur des renseignements sur les activités d'assistance aux pays en transition stockés dans la base de données dépendait largement de la mesure dans laquelle celle-ci était complète, régulièrement actualisée et accessible.
- 23. La base de données devrait être accessible et largement connue. L'application de la résolution H3 serait plus satisfaisante si tous les pays signataires avaient fourni des renseignements pour la base de données. Les pays en transition non signataires étaient également invités à participer à ce processus. Le fait de mettre la base de données sur le Web était considéré comme l'un des meilleurs moyens possibles pour assurer la distribution et la mise à jour des données. Les organes dont relevait

- l'équipe de spécialistes devraient continuer à demander en permanence aux pays de communiquer au secrétariat des informations sur l'assistance aux pays en transition dans le domaine de la foresterie pour qu'elles figurent dans la base de données, et de les actualiser régulièrement.
- 24. Sur le plan pratique, les participants à la réunion de l'équipe de spécialistes ont été invités à vérifier et mettre à jour les renseignements relatifs à leur pays, renseignements qui ont été communiqués au cours de la réunion sur une disquette (le secrétariat devrait, quant à lui, apporter ces corrections dans la base de données). La prochaine version du rapport intérimaire sur l'application de la résolution H3 qui devrait être établie avant la réunion spéciale sur l'application de la résolution H3 dans le cadre du processus paneuropéen ainsi que ses conclusions, devraient aussi être accessibles sur Internet.
- 25. Les débats qui ont porté sur la teneur de la base de données ont confirmé, d'une part, l'importance de ce travail et, d'autre part, le fait que les experts (ceux qui travaillent dans les pays en transition ou avec ces pays) désiraient qu'il soit poursuivi. Lorsqu'ils ont parlé de certains aspects de l'entretien de la base de données, les participants ont estimé que la structure et la conception de cette base devraient être améliorées et qu'à l'avenir les rapports devraient comporter davantage d'analyses.

# Activités de l'équipe de spécialistes et de la CEE-ONU/FAO pour suivre et développer l'assistance aux pays en transition

- 26. Les participants ont passé en revue les priorités et les domaines d'assistance à la lumière des besoins et des conceptions spécifiques des pays en transition. Après une discussion approfondie, l'équipe de spécialistes a réaffirmé (après y avoir apporté quelques modifications) les trois grands secteurs de programme :
- La création d'institutions, renforcement des capacités et conditions générales; la mise en place de l'infrastructure juridique et politique nécessaire au développement durable du secteur de la foresterie et des produits forestiers, y compris les services de vulgarisation, d'enseignement et de formation;
- Les activités liées à la création d'entreprises axées sur le marché et écologiquement viables dans le secteur de la foresterie et des produits forestiers, eu égard en particulier aux aspects intersectoriels et aux problèmes des propriétaires forestiers privés;
- Les questions d'intérêt général concernant la protection et la préservation des forêts ainsi que le développement durable du secteur forestier et les questions présentant un intérêt pour tels ou tels pays ou groupes de pays.
- 27. La réunion a souligné qu'il incombait à chaque pays de déterminer ses propres priorités en fonction a) des conditions nationales et b) des progrès réalisés jusque-là. Sur la base de la liste de priorités établie dans le cadre du projet PHARE (points 17 et 18), les priorités des pays en transition devraient être regroupées selon les similarités régionales et les pays

devraient établir et mettre à jour ces priorités en fonction de leurs propres besoins.

- 28. Les ateliers et réunions organisés par des pays membres sous les auspices du Comité du bois de la CEE et de la Commission européenne des forêts de la FAO reflétaient en général les besoins particuliers des pays. Les membres de l'équipe de spécialistes appuyaient vivement les activités de la CEE-ONU/FAO en faveur des pays en transition et manifestaient leur volonté de coopérer au passage des secteurs nationaux de la foresterie à une économie de marché.
- 29. La Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe avait estimé que le travail qu'effectuaient la CEE/FAO et l'équipe de spécialistes en faveur des pays en transition en appliquant la résolution H3 était important et les avait encouragés à poursuivre ces activités.
- 30. Le renforcement des capacités, l'éducation et la formation, la création d'institutions, les moyens permettant de répondre aux besoins des propriétaires privés et l'introduction de lois relatives à la foresterie dans la législation de pays, constituent certains des principaux aspects des programmes nationaux relatifs à la foresterie.
- 31. Bien que l'opinion publique ait, au cours des dernières années, pris de plus en plus conscience de l'importance des questions concernant la foresterie, ce secteur occupait une place encore peu importante sur le plan politique et financier dans beaucoup de pays, ainsi qu'à l'échelon international. De nombreux pays et de nombreuses organisations accordaient souvent la priorité à des secteurs autres que celui de la foresterie, lorsqu'il s'agissait de coopération et du développement de l'assistance à des pays en transition. Il faudrait que les forêts et les questions relatives à la foresterie retiennent de plus en plus l'attention des gouvernements et des administrations à un niveau élevé. Les activités de l'équipe dans le domaine des relations publiques devaient être améliorées et elles devraient, à cette fin, être coordonnées avec celles de l'Équipe mixte CEE/FAO de spécialistes des relations publiques.
- 32. Le développement des systèmes d'information et des systèmes et services statistiques portant sur la foresterie et les produits forestiers, afin de couvrir tous les aspects de l'utilisation de la forêt à des fins multiples et de la gestion durable des forêts, répondrait à un besoin aigu dans les pays en transition. Il faudrait également tenir pleinement compte des besoins du secteur privé dans ce domaine. Les établissements d'enseignement devraient aussi aider les nombreux propriétaires forestiers privés à empêcher d'éventuelles mauvaises pratiques d'aménagement forestier (surexploitation, par exemple).
- 33. Pour répondre au besoin d'information des propriétaires forestiers privés on pourrait leur donner une idée concrète des différentes solutions adoptées dans les pays donateurs dans le domaine de l'aménagement forestier, en particulier dans les petites exploitations privées. L'exécution de programmes de formation et l'échange de données d'expérience avec les pays donateurs ont été à nouveau recommandés par l'équipe. La position des propriétaires forestiers en cas de conflits d'intérêts devrait être

renforcée, par exemple en créant et en développant des associations de propriétaires forestiers et en fournissant des services de formation et de vulgarisation.

- 34. Lors de l'organisation de séminaires, de cours et d'ateliers destinés aux pays en transition, il faudrait tenir compte des problèmes que pose l'amélioration des conditions pour effectuer des investissements dans le secteur de la foresterie, de l'industrie du bois et des industries de travail du bois. Des projets de recherche conjointe dans ce domaine seraient extrêmement utiles et permettraient d'améliorer le climat de l'investissement dans le secteur de la foresterie.
- 35. L'équipe a confirmé l'actualité et la validité d'autres grandes conclusions et recommandations de sa réunion précédente (Ljubliana, 1997) et a proposé qu'elles soient toutes au centre des discussions qui auront lieu lors de la réunion spéciale sur l'application de la résolution H3 qui se tiendra dans le cadre du processus paneuropéen en l'an 2000.
- 36. Les participants ont conclu que le principal objectif de la réunion, à savoir veiller à ce que les activités des pays en transition soient conformes aux besoins de ces pays et soient menées de façon efficace, était atteint. Le travail qui avait été effectué par l'équipe de spécialistes était utile, bien que les fonds limités et les ressources disponibles (provenant aussi des activités des donateurs) devraient être utilisés de manière plus coordonnée et de façon plus judicieuse. Ils ont, une fois de plus, insisté sur le rôle que jouait l'équipe de spécialistes dans la diffusion de l'information dans ce domaine, ainsi que sur l'importance de la transparence.

### Thème spécial:

# Relèvement dans le secteur de la foresterie et des produits forestiers après le conflit dans les Balkans

- 37. La réunion de l'équipe de spécialistes offrait une bonne occasion d'évaluer la situation et les besoins du secteur de la foresterie et des produits forestiers dans la région sous l'angle du relèvement après le conflit dans les Balkans. Il avait été demandé à tous les organismes des Nations Unies, notamment à la CEE, d'étudier quelle pourrait être leur contribution au relèvement dans les Balkans, également dans le secteur de la foresterie et des produits forestiers. On attendait aussi du Comité du bois qu'il joue un rôle dans ce domaine et formule des propositions.
- 38. Les notes initiales établies par M. Kit Prins (CEE/FAO) ainsi que le chapitre 1 du document rédigé par la Division des analyses économiques de la CEE sur le relèvement et le développement, après la guerre, dans l'Europe du Sud-Est ont été distribués lors de la réunion et ont servi de documents de base pour la discussion. Dans ses observations liminaires Mme Astrid Bergquist, Présidente du Comité du bois, a souligné l'importance de la question et a su communiquer aux participants l'enthousiasme marquant les discussions approfondies qui avaient lieu à la CEE.
- 39. M. Jeremy Wall (Direction générale III de l'Union européenne) et M. Karen Ter-Ghazarjan (Arménie) ont, sous l'angle de l'organisation et sur

le plan technique, formulé quelques propositions d'ordre pratique pour le relèvement dans la région. L'exposé de M. Wall a montré qu'il était manifestement avantageux d'utiliser du bois et des matériaux dérivés du bois toutes les fois que cela est possible, et en particulier de fournir aux régions sinistrées des abris mobiles en bois "Wooden Emergency Mobile Shelters" (W.E.M.S).

- 40. Les spécifications des ces abris de secours ont été données et les personnes qui souhaiteraient éventuellement aider à ce projet (en fonction de son évolution) étaient invitées à contacter M. Jeremy Wall "W.E.M.S Project" en indiquant la nature de l'aide qu'elles pourraient fournir : conseils/données d'expérience, aide à la conception, participation dans une phase pilote éventuelle, construction, contrats, etc. On pouvait aussi obtenir auprès du secrétariat de la CEE des renseignements détaillés sur ces abris communiqués par la Direction générale III.
- 41. Le projet de programme d'aide d'urgence "Emergency Assistance Programme (EAP)" comprenant la stratégie à suivre et les principes directeurs à utiliser lors de l'évaluation de la situation actuelle dans le secteur de la foresterie dans la région, ainsi que les tendances futures, les objectifs du programme et les résultats escomptés, les mesures à prendre et les besoins en ressources et matériaux a été présenté en détail (en tant que modèle possible). Ce projet de programme a été établi en tenant compte de l'expérience recueillie dans des situations d'urgence dans la région du Caucase.
- 42. L'équipe de spécialistes a pris note des exposés ci-dessus ainsi que des rapports que les pays participants des Balkans avaient présenté pendant la réunion et il accordera une attention particulière à l'évolution du secteur de la foresterie dans la région en tenant compte, dans ses travaux actuels et futurs, des besoins des pays sinistrés.

# Activités futures de l'équipe de spécialistes

- 43. L'équipe de spécialistes a conclu que le processus de transition du secteur de la foresterie vers une économie de marché a été dynamique et que la question de l'adaptation des priorités devrait continuer d'être inscrite à son ordre du jour. Elle a affirmé à nouveau qu'elle était fermement décidée à s'acquitter de son mandat et à continuer d'apporter son appui aux activités de la CEE-ONU/FAO dans ce domaine.
- 44. Estimant que la situation continuerait d'être préoccupante pendant longtemps l'équipe a déclaré que la durée de ses travaux devrait être prolongée jusqu'en 2002. La prolongation de son mandat, ainsi que la réorientation des tâches qui lui étaient confiées, devraient être confirmées par le Comité du bois à la session à venir.
- 45. L'équipe de spécialistes a demandé aux organismes dont elle relève de continuer à lui fournir toute l'aide possible pour ses activités notamment en prévoyant que le secrétariat consacrera le temps voulu à ce travail en assurant la liaison et des contacts avec les organismes donateurs (y compris les institutions nationales) en vue d'obtenir une aide financière, en particulier, pour régler les frais de voyage d'experts de pays en transition afin qu'ils puissent participer aux réunions et activités les intéressant.

- 46. La publication de "Country profiles" (profils de pays) sur le secteur de la foresterie et des produits forestiers des pays en transition (activité menée par la CEE/FAO en coopération avec des experts nationaux aussi régulièrement que les ressources le permettent) a été remise à plus tard pour la période couverte par l'Analyse des ressources forestières de l'an 2000 (zone tempérée et zone boréale) (Analyse 2000). Des renseignements nombreux et divers sur les ressources forestières de tous les pays en transition figureront dans l'Analyse. Les travaux relatifs aux profils de pays reprendront (en fonction des ressources disponibles) après la publication de l'Analyse 2000.
- 47. Les participants ont pris note de quelques autres activités à venir intéressant les activités de la CEE-ONU/FAO en faveur des pays en transition :
- L'atelier sous-régional sur le suivi des projets de la FAO concernant la mise en oeuvre des politiques forestières et l'application des nouvelles lois concernant la forêt était provisoirement prévue en Slovaquie en novembre 1999 (sous réserve de confirmation) et huit pays d'Europe centrale en transition devaient y participer. Il a été proposé que des ateliers similaires soient organisés dans d'autres sous-régions;
- M. Heinrich Schmutzenhofer (UIIRF) a annoncé que le deuxième Colloque international sur les résultats obtenus dans le cadre des nouvelles lois sur la forêt et l'environnement dans les pays européens à économie en transition aurait lieu à Ossiach (Autriche) du 29 septembre au 3 octobre 1999;
- L'atelier pour présenter des principes de commercialisation des produits ligneux et non ligneux serait organisé en Moldavie ("Moldsilva"), en coopération avec le Ministère finlandais de l'environnement et d'autres organisations, en septembre 2000 (à titre provisoire, sous réserve de financement);
- 48. Les participants ont provisoirement décidé que la prochaine réunion de l'équipe de spécialistes auraient lieu à la fin de l'an 2000 ou au début de 2001 et tiendrait compte des résultats de la réunion spéciale sur l'application de la résolution H3 qui était prévue dans le cadre du processus paneuropéen. La date, le lieu et le programme exacts de la cinquième réunion de l'équipe de spécialistes seraient fixés en temps voulu par le secrétariat de la CEE-ONU/FAO et le bureau de liaison de la Conférence ministérielle à Vienne.

#### Réunion connexe et questions diverses

49. La réunion connexe d'une journée qui a eu lieu le 2 juillet 1999, au cours de laquelle ont été faits des exposés sur les activités consécutives à l'initiative du Costa Rica et du Canada et qui visait à faciliter les activités au sein du Forum intergouvernemental sur les forêts, a été organisée dans le cadre de la réunion de l'équipe de spécialistes. Les membres de celles-ci ont noté avec intérêt les renseignements qui ont été communiqués par M. Jacques Carette (Canada), M. José-Maria Solano (Espagne), M. Günter Siegel (Autriche), M. Mike Dudley (Royaume-Uni), Mme Astrid Skala-Kuhmann et M. Christian Mersmann (Allemagne) et quelques autres experts spécialisés dans la politique forestière mondiale.

Les participants ont estimé que ces renseignements et les débats qui avaient eu lieu étaient utiles pour poursuivre les travaux aux niveaux national et international. Tous les participants ont fait preuve d'un grand esprit de coopération et ont pris activement part aux discussions très animées.

- 50. L'excursion organisée pour visiter des forêts de montagne et la discussion sur place, de questions pratiques concernant la gestion durable des forêts, à laquelle ont également participé des propriétaires forestiers privés, de même que l'excursion à Salzbourg, ont permis aux participants non seulement de mieux connaître le pays hôte mais aussi d'établir des contacts personnels, qui seront très utiles à l'équipe de spécialistes lorsqu'elle poursuivra ses travaux.
- 51. Les participants ont vivement remercié les organisateurs autrichiens et leurs hôtes en particulier M. Günter Siegel et M. Alexander Foglar-Deinhardstein ainsi que la direction et les employés du centre de formation professionnelle de leur hospitalité et du travail remarquable et efficace qui avait été effectué pour préparer, organiser et tenir la réunion.

\_\_\_\_